

Info.pl@ine

ZOOM SUR



N°170 – 25 juillet 2007 – 4 pages

Quelques conseils pour les implantations

AGRO METEO

Pluviométrie du 11 au 20 juillet 2007 (mm) :

Normale 77/06	Campagne 2006 - 2007			
Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
19,8	21,2	3,4	11,6	3,8

Températures du 11 au 20 juillet 2007 (°C) :

	Normale 77/06	Campagne 2006 - 2007			
	Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
mini	12,9	15	15	14,9	15,7
Maxi	24,5	27,3	26,2	26,5	25,7

source : Météo-France

La météo est toujours capricieuse et la moisson évolue en dents de scie. Les pluies faibles mais régulières depuis le 16 juillet en sont pour quelque chose.

Ce week-end a permis tout de même d'avancer, puis ce début de semaine accuse encore des pluies puisque sur la journée du 23 juillet on compte encore 13 mm à Melun, 22 mm à Nemours et même 30 mm sur Obsonville.

ACTUALITES CULTURES

RECOLTE

Les chiffres présentés ci-dessous proviennent de vos retours d'informations. Continuez à nous transmettre vos résultats pour nous permettre de vous donner une vision plus précise des récoltes seine-et-marnaises.

Cultures	Nbre de parcelles	Rdt moyen	Commentaires
Blé	41	81,5 qx/ha (40 à 90)	Des 1 ^{ers} résultats très irréguliers, des terres superficielles très pénalisées. Taux de protéines de 11,5 à 14,5
Orge de ptps	8	65,6 qx/ha	Un taux de protéines autour de 11 %, bon calibrage
OH-esc	25	70,60	De 50 à 90 quintaux/ha
Colza	40	31,5	Rendement hétérogène allant de 25 à 42 quintaux/ha

LIN TEXTILE (en cours de rouissage)

Les lins ayant souffert de la sécheresse d'avril et du début mai se sont en partie rattrapés en fin de végétation, particulièrement les derniers semés (semis d'avril) : l'année s'annonce moyenne mais hétérogène (les semis d'avril devraient être assez bons).

Les arrachages précoces, combinés à l'alternance de période sèche et pluvieuse du mois de juillet, ont favorisé le rouissage : 20 % des lins sont rentrés cette semaine.

Attention au sur-rouissage : avec l'incertitude du temps, il est risqué d'attendre un rouissage optimal ; à vérifier avec votre teilleur.

COLZA

La semaine prochaine nous vous donnerons la synthèse des essais et les conseils variétés pour la récolte 2008.

IMPLANTATION DU COLZA

✓ Précautions à prendre avant le semis

La structure du sol

Avoir une bonne structure entre 10 et 15 cm est essentiel pour une bonne alimentation du colza (un pivot qui fait moins de 13 cm perd 3 qx de rendement), ce qui implique :

- un mulch de paille : s'il est épais, il permet de maintenir l'humidité au sol mais augmente par la même occasion des pertes à la levée et un allongement de l'hypocotyle. La plante est alors plus sensible au gel et au phoma. Par ailleurs, le mulch diminue l'efficacité des herbicides de prélevée ;

- un double déchaumage superficiel apparaît comme la technique la plus intéressante, en évitant d'enfourir trop de paille :

- déchaumer tôt,
- rouler (pour faire de la fissuration),
- faire un faux semis pour nettoyer la parcelle, si la date de semis n'est pas très précoce.

- Pratiques possibles :

Bonne structure	Semis direct possible	Déchaumage superficiel <10 cm possible
		Déchaumage profond 10-15 cm possible

Pailles enlevées

Structure compactée à 10-15 cm	Pas de Semis direct	Déchaumage superficiel <10 cm déconseillé
		Déchaumage profond 10-15 cm conseillé

Bonne structure	Pas de Semis direct	Déchaumage superficiel <10 cm possible
		Déchaumage profond 10-15 cm possible

Pailles laissées

Structure compactée à 10-15 cm	Pas de Semis direct	Déchaumage superficiel <10 cm déconseillé
		Déchaumage profond 10-15 cm déconseillé

Source : CETIOM

Précautions relatives au non-labour

① Les applications de sulfonylurées au printemps sur le blé précédant le colza peuvent être phytotoxiques en non-labour, d'autant plus que les applications sont tardives.

➢ Il est conseillé d'implanter le colza derrière un labour s'il y a eu application d'herbicides type ARCHIPEL, ATLANTIS, ABSOLU, HUSSAR OF ou encore, plus tardivement, d'ALLIE, CAMEO, GRATIL.

➢ **Ne pas semer de colza après des applications d'ATTRIBUT.**

② Surveiller de plus près les limaces et les mulots.

Lutte contre le phoma

① La lutte contre le phoma commence par l'enfouissement des résidus de colza des parcelles voisines pour éviter les contaminations de vos prochains semis.

② Alternier les groupes de tolérance phoma des variétés sur votre exploitation.

Réduction du risque méligèthes

La lutte chimique contre ce ravageur est de plus en plus aléatoire. Même si au printemps dernier ce ravageur n'a pas été très présent, il convient de réduire les risques. Dans les secteurs très abrités (vallées, proximité de bois), éviter les variétés très tardives à floraison qui seront plus longuement exposées à des attaques de méligèthes. On peut également mélanger dans le semoir à hauteur de 10% une variété plus précoce à floraison (OLPHI, BELLINI, CADILLAC, CATALINA...) que la variété principale. L'effet recherché ici est d'attirer les méligèthes sur les 1^{ères} fleurs pour préserver les boutons non encore ouverts des autres plantes.

En cas d'excédent azoté

Si apports d'effluents organiques ou présence de reliquats d'azote élevée, choisir des variétés faiblement sensibles aux élongations comme AVISO ou GRIZZLY.

✓ Le semis

Semer, même si la surface de la parcelle est sèche. Une pluie de 5 à 10 mm est suffisante pour la levée du colza.

Date de semis

Les semis précoces (20 – 25 août) permettent de lutter contre les attaques de phoma. De plus, une levée précoce et rapide permet un effet d'étouffement des mauvaises herbes.

Dans les situations favorables à la croissance du colza avec un objectif de réduction du désherbage chimique, il est possible d'avancer encore la date de semis (15/08) pour accentuer cet effet étouffement du colza.

Date optimale de semis	20/8 au 5/09	Date optimale de levée	25/8 au 10/09
Date limite de semis	15/09		

Dose de semis et profondeur

L'objectif est d'obtenir environ 30 à 35 plantes/m² en sortie hiver.

Semer de 1,5 à 2,5 kg/ha de semences, soit 30 à 50 grains/m². Ne pas dépasser 15 plantes par mètre linéaire pour éviter les risques de verse.

Il est préférable d'avoir un colza clair (20 à 30 plantes par m²) en sortie d'hiver, plutôt qu'un colza trop dru qui risque de verser et de provoquer des élongations à l'automne.

	Semoir de précision		Semoir à céréales		Profondeur
	grains/m ²	kg/ha	grains/m ²	kg/ha	
Bonnes conditions (sol frais, ressuyé...)	30 à 35	1,2 à 1,7	45	1,8 à 2,2	2 cm à 4 cm maxi
Mauvaises conditions (lit de semences sec, pailleux...)	35 à 40	1,7 à 2	55	2,4 à 3	2 cm maxi

Le recours à un semoir de précision permet de maîtriser la densité de semis et apporte un plus sur la régularité de la profondeur de semis et de la levée.

COLZA : TEST D'ITINERAIRE INTEGRE

A TESTER !

Quelques grands principes de cet itinéraire intégré



- date de semis : classique en terre séchante, vers le 10 août en terre profonde
- pas d'herbicides antidicot en prélevée
- désherbage avec herse étrille ou bineuse (en fonction de l'écartement entre rangs)
- antigraminées seulement si nécessaire
- mélange avec une variété plus précoce type OLPHI pour lutter contre les méligèthes
- interventions insecticides sur seuils
- fongicides : kit sclérotinia (fourni par la CA77) pour le choix des matières actives
- azote : définition dose totale avec la méthode des pesées du CETIOM

L'itinéraire est à tester sur une bande d'une largeur de pulvérisateur minimum.

Nous nous chargeons du suivi de la parcelle (observations adventices, ravageurs, maladies, pesée biomasse) et l'agriculteur réalise les interventions.

A la récolte, pesée des rendements avec un peson ou autre système de pesée éventuellement disponible (capteur de rendement, bascule proche...).

Nous recherchons des agriculteurs pour tester cet itinéraire, si vous êtes intéressés n'hésitez pas, contactez-nous au plus vite !

Centre	Eric BIZOT au 01 64 79 30 48 ou 06 73 35 31 59
	Sébastien PIAUD au 01 64 79 30 92 ou 06 07 18 17 66
Nord	Anne PAPIN au 01 60 24 71 87 ou 06 07 18 21 21
Sud	Laurent PROFFIT au 01 64 28 90 34 ou 06 07 18 14 37

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

DECLARATIONS DE SURFACES CAMPAGNE 2007

La DDAF informe que l'envoi des lettres de fin d'enregistrement des déclarations de surfaces 2007 ne débutera **pas avant le 13 AOUT 2007**.

En effet, depuis cette année, la saisie et l'instruction des déclarations s'effectuent sur un nouveau logiciel qui a généré un décalage dans l'édition informatique des courriers. Cette lettre récapitulera les surfaces déclarées, les DPU initiaux 2007, les événements en cours d'instruction, et donnera une valorisation provisoire des aides découplées et couplées.

Site Internet de la DDAF : <http://www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr>



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France
et de la Mission de Développement Agricole et Rural
Toutes rediffusion et reproduction interdites